

Petrus, Julita

Application de la methodologie de classes d'object a la description de phenomene de l'effacement argumental

Études romanes de Brno. 2010, vol. 31, iss. 1, pp. [193]-204

ISSN 1803-7399 (print); ISSN 2336-4416 (online)

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/114933>

Access Date: 17. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

ÉTUDES

JULITA PETRUS

APPLICATION DE LA METHODOLOGIE DE CLASSES D'OBJETS A LA DESCRIPTION DE PHENOMENE DE L'EFFACEMENT ARGUMENTAL

Problématique

Le traitement automatique du texte a rencontré trois grands problèmes : la polysémie, le figement et l'inférence. Pour avancer les travaux sur la traduction automatique et permettre leur fiabilité il est nécessaire non seulement de désambiguïser des emplois de tous les prédicats, de décrire soigneusement les cas de figement et leurs propriétés transformationnelles, mais aussi d'adopter une méthodologie pour la description des phénomènes langagiers relevant de l'inférence. Ainsi, le point de départ du traitement automatique trouve son appui dans la description linguistique.

Dans cet article, nous montrons les perspectives de la description contrastive du phénomène de l'effacement de l'argument N1 (objet direct) à l'aide la méthodologie des classes d'objets, donc d'un point de vue syntactico-sémantique. La méthodologie en question a déjà permis d'obtenir des résultats fiables et effectifs dans le traitement des problèmes de la polysémie et du figement, surtout sur le plan de la lexicographie et du traitement automatique des langues naturelles. Nous reconnaissons aussi son utilité particulière pour la description complexe des phénomènes de l'effacement, parce qu'elle donne la possibilité d'établir une classification et de dégager des règles d'effacement qui s'appuient sur des bases syntactico-sémantiques solides, en excluant des hypothèses extralinguistiques qui n'ont ni de motivation dans la langue ni dans les règles de combinatoire.

Méthodologie des classes d'objets

La méthodologie, que nous envisageons d'adopter, a été élaborée dans le laboratoire le LDI (Lexiques – Dictionnaires – Informatiques) de l'Université Paris 13. Elle propose des outils opératoires pour traiter les problèmes qui se posent forcément quand il s'agit du traitement automatique des textes, mais aussi des

travaux lexicographiques qui mettent en évidence la fréquence de la polysémie. Cette méthodologie a déjà permis d'obtenir des résultats remarquables pour le traitement de la polysémie et du figement. La perspective pluridimensionnelle qui caractérise cette méthodologie permettra également d'effectuer une description complexe et fiable des phénomènes d'inférence.

Les études du LDI s'appuient sur la notion de classes d'objets, définie par Gaston Gross comme classes syntactico-sémantiques. Chaque classe est définie à partir des prédicats qui sélectionnent de façon appropriée les unités qui la composent (Gross, 1994 : 18). Les grammaires traditionnelles ont déjà connu la classification des arguments selon six grandes hyperclasses : <Humain>, <Animal>, <Végétal>, <Concret>, <Locatif>, <Temps>. Lister tous les arguments et les coder à l'aide de ces hyperclasses permettra de générer automatiquement des phrases correctes, tel que c'est le cas des verbes comme *s'intéresser*, *durer*, etc. qui admettent en position d'un argument toutes les éléments de l'hyperclasse appropriée :

<humain : Paul, Ce garçon, ...> s'intéresse à (ce problème)
Ce spectacle a duré <temps : trois heures, toute la journée, ...>

Une telle liberté combinatoire est pourtant relativement rare. Souvent la classification basée sur ces hyperclasses de la grammaire traditionnelle est trop générale et, en conséquence, pourrait servir à produire des phrases incorrectes. Comme l'expliquent Gaston Gross et Michel Mathieu-Colas (2001 : 71–71), en évoquant l'exemple du prédicat *nommer*, celui qui se limite à indiquer les traits sémantiques les plus généraux, ne distingue que des humains et des non humains. Le schéma prendrait alors la forme ci-dessous :

nommer/N0:hum/N1:hum

La plupart des phrases générées à l'aide de ce schéma seraient fautives, parce que, évidemment, cette description est insuffisante.

**On l'a nommé gentil, garçon, français, misérable*

Cet exemple montre de façon claire que dans la deuxième position argumentale ne sont possibles que des noms des *fonctions* et des *grades*, ce qui constitue des classes d'objets sélectionnées par le prédicat *nommer*. Ce prédicat n'admet pas pourtant les autres sous-classes de l'hyperclasse des « humains », voir la classification de Gaston Gross (1994 : 20), p.ex. :

adepte : protestant, taoïste

âge : enfant, vieillard

ape (appellatif) : monsieur, sire

défmor (défaut moral) : menteur, voleur

défphy (défaut physique) : difforme, boiteux

défpsy (défaut psychologique) : imbécile, stupide

eth (ethnie) : Sioux, Peuls

êtremyth : Sylphe, farfadet
fon (fonction) : adjoint, arbitre
grade : capitaine, colonel
hum (humain proprement dit) : homme, gens
 etc.

Les classes d'objets sont dégagées en prenant en compte l'emploi, pas des mots isolés. L'analyse de la suite la plus longue relevant du schéma argumental assure la désambiguïsation du prédicat, dont la nature est liée à la nature de ses arguments. Donc comprendre le prédicat, sa signification et sa grammaire locale, c'est établir, de façon suffisante, la caractéristique linguistique de ses arguments pour chaque emploi possible, c'est-à-dire les décrire à l'aide des classes d'objets. Par conséquent, la phrase constitue une unité minimale de l'analyse, permettant de dégager des emplois différents et de différencier des cas de polysémie.

Luc regarde les nuages (prédicat de perception)
La mosquée regarde la mer (= donner sur)
Ce problème regarde Luc (= concerner)

Ce travail, exercé au sein du laboratoire de LDI (Lexiques – Dictionnaires – Informatique), consiste à dégager des classes d'objets, à codifier des données et à décrire des prédicats, qu'ils soient verbaux, nominaux, adjectivaux. La méthodologie présentée permet aussi de bien rendre compte de la synonymie appelée dans les grammaires traditionnelles la synonymie *contextuelle* qui s'explique pourtant facilement par la notion d'emploi. L'entourage direct du mot décide de son sens. Pour illustrer le traitement effectif de la synonymie, voici un exemple cité par Gaston Gross (1994 : 28) :

grave <maladie> : sérieuse
grave <note> : basse
grave <voix> : profonde
grave <danger> : grand

Les classes d'objets constituent aussi un outil opératoire pour mettre en évidence les emplois différents des prépositions (Gaston Gross, 1994 : 29) :

sous <dirigeant> : sous de Gaulle
sous <médicament> : sous antibiotiques
sous <couverture> : sous enveloppe, sous papier gras
sous <durée> : sous deux jours
sous <gouvernement> : sous le règne de Louis XIV

L'autre grand domaine, traité à l'aide des classes d'objets et qui a donné des résultats remarquables, est le figement, c'est-à-dire « une sorte de restriction du

domaine des arguments de certains verbes par rapport à d'autres» (Gross, 1996 : 7), tel est le cas des prédicats verbaux. Les expressions figées répondent aux caractéristiques communes : la polylexicalité, l'opacité sémantique, le blocage de certains propriétés transformationnelles, la non-actualisation des éléments composants la locution, le blocage des paradigmes synonymiques et la non-insertion (Gross : 1996). Si, dans plusieurs cas, certaines transformations sont possibles et que l'opacité sémantique peut être mise en question, c'est parce que le figement est graduable, ce qui est mentionné par Gaston Gross sous le nom de deux propriétés : la portée du figement et le degré du figement. La distinction entre le syntagme figé et le syntagme libre permet de traiter différemment ces deux phénomènes syntaxiques, en soulignant le fait que dans des conditions spécifiques la transgression à la soudure (changement du paradigme, restructurations normalement interdites etc.) est admise.

Paul a pris le taureau de la linguistique par les cornes de la syntaxe (Gross, 1996 : 94).

Les stars préfèrent les ondes (Télérama).

Coup d'état de grâce.

Ce procédé de défigement donne lieu à une lecture qui paraît à la fois compositionnelle et globale ce qui met en évidence la double structuration des expressions figées. D'une part, elles se composent des unités préexistantes dans la langue, ayant chacune son propre sens, d'autre part, les unités faisant partie du syntagme figé perdent ce sens au profit du sens global, non compositionnel.

La théorie des classes d'objets, ou classes sémantiques, a démontré donc son importance pour le traitement de la polysémie et du figement, mais aussi pour le traitement des phénomènes d'inférence, tels que la métaphore et la métonymie. Dans cet article, nous partons de l'hypothèse que cette approche peut servir aussi efficacement au traitement de l'un des phénomènes de l'inférence : l'effacement d'une position argumentale, notamment de l'objet direct. Après avoir défini le phénomène qui nous intéresse, nous envisageons de justifier dans ce qui suit notre choix méthodologique et son utilité particulière pour la description des cas d'effacement.

Quelques remarques sur l'absence de l'objet

L'inférence regroupe, entre autres, les différents cas d'omission, notamment les emplois elliptiques. Il est alors nécessaire de préciser d'abord les notions d'ellipse et ses termes voisins, parce que dans la littérature, la plupart des définitions considèrent l'ellipse comme figure rhétorique et les définitions linguistiques sont souvent assez floues ou même fautives parfois du point de vue logique, de précision ou de cohérence.

Dans son travail M. Grochowski (1976 : 123–136) définit les phrases elliptiques selon un critère plutôt intuitif : comme ne possédant pas de composant dont

la présence serait attendue après certains indices. Le travail du linguiste consisterait donc à comparer une construction donnée avec les propriétés combinatoires du prédicat, en d'autres termes : avec son schéma argumental. Z. Saloni et M. Świdziński (1998 : 56) s'appuient également sur la notion d'incomplétude pour fournir finalement une définition paradoxale : « la phrase elliptique est une phrase qui n'est pas une phrase non elliptique, c'est-à-dire complète ». Ils la complètent par une remarque concernant la reconnaissance de l'ellipse : « Chaque utilisateur de la langue possède une intuition claire (mais pas explicite) de l'ellipse, c'est-à-dire qu'il sait définir le degré de la complétude de la phrase donnée » (Saloni, Świdziński 1998 : 56).

D'autre part, il existe un ensemble d'approches qui envisagent de lier le côté sémantique avec la spécificité syntaxique. Jean Busquets et Pascal Denis considèrent l'ellipse comme les cas où « différentes structures sémantiquement équivalentes sont construites à partir de mêmes items lexicaux et ne diffèrent qu'en termes de *longueur* » (Busquets & Denis, 2001 : 56).

C'est pourquoi nous avons décidé d'adopter la définition de S. Karolak qui unifie de façon plus complexe l'aspect sémantico-syntaxique des énoncés elliptiques. Selon S. Karolak « l'ellipse est égale au non-remplissement d'une position dans la structure formelle de la phrase, c'est-à-dire elle consiste à omettre des éléments dont la présence serait nécessaire pour comprendre le sens de la phrase et qui sont prévus normalement par le schéma structurel » (Karolak, 2007 : 298, Karolak, 1999 : 142). Il serait favorable de préciser et d'exposer plus largement certains problèmes qui ont été abordés dans la définition évoquée ci-dessus.

A la définition d'ellipse est liée la notion de zéro sémantique (\emptyset), compris comme la réalisation particulière d'un composant de la phrase relevant de son schéma d'arguments et des règles grammaticales par une unité de longueur nulle, qui remplace une unité signifiante et de cette façon introduit un composant sémantique autonome dans la phrase (selon S. Karolak, terme repris par A. Moroz, 2002).

La dimension structurelle de l'ellipse se manifeste par rapport au schéma argumental qui englobe la suite la plus longue des éléments impliqués par le prédicat, en excluant les éléments adjoints de façon arbitraire et non obligatoire. L'omission d'un argument, normalement exigé, provoque inévitablement des modifications au niveau du sens. Tout d'abord, ce fait exige que l'interlocuteur effectue le travail de *reconstruction mentale* d'une position omise. La difficulté de ce procès semble dépendre du statut de l'objet sous-entendu : l'objet donné dans le contexte linguistique immédiat est repérable plus facilement par rapport à l'objet donné dans le contexte extralinguistique et la difficulté de l'identification augmente quand elle engage du savoir extracontextuel (Garcia Velasco & Portero Muñoz, 2002).

Le problème des changements de valence verbale, en d'autres termes : des cas qui consistent à l'emploi intransitif du verbe transitif ou vice versa, a été présenté dans la thèse de doctorat de Meri Larjavaara. Ce travail, bien qu'il n'englobe pas tous les aspects du phénomène et qui se limite aux prédicats verbaux, constitue un bon prélude à la problématique qui nous intéresse.

Dans l'introduction de sa thèse, Larjavaara (2000 : 8–18) reprend l'étiquetage des verbes comme transitifs ou intransitifs et conteste le besoin de cette classification, à moins qu'elle ne serve à systématiser les faits. Sur des exemples choisis, surtout de la littérature et de la presse contemporaine, elle montre que des emplois que la tradition lexicographique appellerait peut-être *erronés* deviennent de plus en plus fréquents et que les tendances créatrices et néologiques agissent aussi bien au niveau lexical qu'au niveau syntaxique. Il est alors inutile d'établir des classifications artificielles, mais il faut essayer de décrire des facteurs qui privilégient ces emplois non conventionnels, tel que le zéro en position d'objet là, où les dictionnaires marquent l'obligation du complément d'objet direct. Larjavaara présente le plus souvent l'objet de ses études à travers la référence du vide et les rôles des actants, des relations entre les schémas actanciels. Ce choix méthodologique est motivé par le corpus choisi et repose sur les théories sémantiques et surtout sur un point de vue fonctionnel. C'est l'emploi concret qui intéresse l'auteur, en ce sens, elle s'approche de la théorie des classes d'objets : «C'est que le vide n'existe pas en tant que tel, mais qu'il existe dans le cadre de l'énoncé ; c'est tout l'énoncé dans son contexte qui le crée» (Larjavaara, 2000 : 60).

Dans les cas où le zéro est spécifique et identifiable dans le contexte, le référent qui n'a pas de représentation linguistique est pourtant repérable à tel point que «la relation de référence entre le vide et le référent est univoque» (Larjavaara, 2000 : 40). Ce type d'objet est appelé par Larjavaara *latent*. Le référent, qui ne possède pas de représentation linguistique, peut être retrouvé ailleurs, dans le contexte linguistique (objet cotextuel) ou grâce au savoir extralinguistique (objet extracotextuel). Certains linguistes ajoutent aussi une troisième catégorie : *le tabou*; pourtant Larjavaara indique le tabou plutôt comme un facteur favorisant l'absence de l'objet, en évitant considère de la classer comme un type particulier d'objet. Excepté ces cas où l'effacement est le résultat de la simple économie langagière, qui résulte du principe de la non répétition des choses déjà dites ou évidentes pour tous les interlocuteurs, il faut aussi prendre en compte des modifications au niveau du sens qui consistent souvent à focaliser presque toute l'attention sur le prédicat, là où l'objet est moins pertinent.

Pour montrer les mécanismes de la référence Larjavaara fait la distinction entre l'objet latent identifiable et saillant. L'auteur souligne que l'objet, pour être identifié (en d'autres termes *actif*, *accessible*), doit être reconnu, même si cela demande un certain effort de la part de l'interlocuteur; pourtant il est saillant (*donné*, *connu*, *manifesté*) quand il est présent dans l'univers du discours : «Les référents saillants sont toujours identifiables, mais les référents identifiables ne sont toujours saillants» (Larjavaara, 2000 : 44). Les réflexions sur les objets latents apportent deux conclusions, vraies aussi pour l'emploi générique, «le référent doit donc être sémantiquement et pragmatiquement compatible avec le procès dénoté par le verbe» (Larjavaara, 2000 : 45) et que «l'organisation textuelle joue pourtant un rôle, elle aussi» (Larjavaara, 2000 : 49) dans le procès de référence. Larjavaara souligne que la topicalité facilite l'identification, pendant que pour certains chercheurs la topicalité est une caractéristique obligatoire

de l'objet latent, à moins que son absence résulte des propriétés lexicales du verbe.

Dans certains cas l'omission d'un argument effectue un changement sémantique tellement profond qu'il faut considérer l'indépendance prédicative de cet emploi sans objet, p.ex. l'exemple du prédicat verbal *boire*, repris dans l'article de S. Mejri et J. François (2006 : 31–53), dont l'emploi absolu provoque la restriction de l'objet sous-entendu à la classe des boissons alcoolisées. Selon Larjavaara c'est le cas spécifique de l'objet latent, où il est lexicalement déterminé (il possède alors des traits du figement), révélant p.ex. la stéréotypie, le tabou, les collocations communes.

Une des remarques les plus importantes sur la nature de l'objet latent apportées par le texte de Larjavaara, est celle qui rapporte que «l'objet latent se crée donc parce que la valence du verbe fait attendre un participant, mais pour qu'il y ait un objet latent, il faut aussi que ce participant soit présent dans le contexte linguistique ou extralinguistique, c'est-à-dire qu'il soit identifiable» (Larjavaara, 2000 : 58), ce qui le distingue de façon claire de l'emploi générique. Il existe plusieurs explications du vide : le principe d'économie, la cohésion (le cas des recettes de cuisine), la volonté d'éviter la redondance ou le rafraîchissement des collocations communes.

Il est utile, même nécessaire, pour les prochaines analyses de différencier les emplois spécifiques (objet latent), déjà mentionnés, et les emplois génériques (absolus), bien que parfois cette distinction soit discutable et qu'un emploi donné puisse avoir une double interprétation. La réduction de valence verbale dans ce cas renvoie à toute la classe des objets possibles avec ce verbe. Larjavaara définit l'emploi générique comme les cas où la valence verbale fait attendre un objet de façon différente que le font les objets latents, parce qu'il n'y a pas de référent identifiable approprié. Selon l'auteur : «L'allocutaire interprète le vide dans la séquence *verbe + vide* en emploi générique comme renvoyant à n'importe lequel parmi tous les objets possibles du verbe (c'est-à-dire, parmi tous les référents dont le contenu sémantique du verbe permettrait la représentation linguistique comme objet) ; c'est simplement que rien n'est précisé, l'interprétation est tout naturellement qu'il n'a pas de restrictions» (Larjavaara, 2000 : 81). L'indice fréquent de l'emploi générique est la désactualisation, tel que le présent générique, ou l'emploi du pronom *ça* en position de sujet.

Une hypothèse de Larjavaara, motivée par l'analyse d'un corpus vaste, consiste à montrer que chaque verbe, si le contexte l'admet, peut être employé de façon générique, même s'il est normalement accompagné de l'objet. Bien sûr, il y des verbes qui admettent l'effacement plus facilement que d'autres, pourtant il semble que pour chacun, il existe un contexte favorisant l'emploi absolu. La créativité de la langue est tellement imprévisible que nous ne pouvons exclure aucune possibilité : parce que «tout dépend du besoin» (Larjavaara, 2000 : 108). Cette approche extrêmement pragmatique trouve son affirmation dans des emplois non conventionnels dans le français contemporain, voir le langage des jeunes, le français familier, mais aussi la langue de la prose moderne, sur laquelle repose l'analyse de Larjavaara.

Le dernier chapitre traite du problème des verbes labiles qui sont définis de façon suivante : «le même verbe V, sans aucune différence morphologique, s'emploie dans une construction avec objet et sans objet. Ce qui est particulier à ces verbes est que les sujets dans les deux énoncés ont des rôles différents ; le référent de l'objet de l'énoncé avec objet correspond au référent du sujet de l'énoncé sans objet» (Larjavaara, 2000 : 163). L'expression de la cause qui caractérise certains emplois de verbes labiles peut aussi se manifester par la construction analytique avec *faire* (*Jules a cuit le poulet* → *Jules a fait cuire le poulet*). Les observations du corpus et la révision de l'état de recherches permet à Larjavaara de distinguer les cas d'actualisation et de non actualisation, l'emploi métaphorique ou concret, l'état résultant ou procès lui-même, la cause externe ou interne. La diversité des exemples trouvés, d'où la constatation de la dynamique du système qui mène l'auteur à la constatation, résultant d'ailleurs de la méthodologie adoptée et des analyses précédentes concernant l'objet latent et l'emploi générique, que, dans des conditions particulières, chaque verbe peut devenir un verbe labile.

Le travail de Larjavaara apporte des réflexions précieuses sur la créativité et sur la dynamique de la langue, effet direct des analyses des faits langagiers qui montrent que la linguistique doit être ouverte non seulement sur le mouvement néologique sur le plan lexical et sémantique, mais aussi sur le plan syntaxique (d'où les changements sémantiques qui en sont la conséquence), bien que la syntaxe soit, selon de nombreux linguistes, susceptible d'être beaucoup moins touchée par l'invention des locuteurs que le lexique.

Application pratique de la méthodologie de classes d'objets

Les classes d'objets appliquées à la description de l'omission syntaxique facilitent l'élaboration de la classification des cas d'omission et par conséquent, de dégager des règles qui privilégient ou par contre, bloquent l'omission. L'analyse en termes de classes d'objets permet de constater qu'il existe certaines restrictions liées à la nature des prédicats.

L'article de Salah Mejri et Jacques François (2006 : 39–53) a montré que l'apparition de l'objet sous-entendu dans le cas bien particulier du verbe *boire* reste en corrélation avec la nature de ses arguments. Dans le cas de verbes transitifs du type *boire* l'effacement du complément peut déclencher deux interprétations: une visée vers un objet sous entendu [+ alcool], la deuxième vers un objet liquide [- alcool]:

Il se rhabille, ça dure très longtemps – il a vraiment bu – et il énumère toutes les marques de ses vêtements, Rodier, Pierre Cardin (la ceinture que je défais si facilement!), même pour les chaussures (Ernaux, *Se perdre*, pp. 77).

C'est vrai que les adolescents de maintenant vivent groupés en troupeau, filles et garçons, depuis la maternelle. Quant au désordre, aucun de ceux que je connais ne sait ramasser un jean. Mais c'est plus fort que vous. Vous essayez de convoyer votre Horde à vous vers le salon. Et ses points

d'eau. C'est-à-dire du coca-cola. Sans succès. Dès qu'ils ont bu précipitamment, les jeunes buffles se ruent vers leur pâturage naturel: la chambre de Joséphine (Burton, *Garçon*, pp.21)¹.

Parfois le contexte impose la piste interprétative, p.ex. l'enchaînement dans la même phrase du verbe *boire* avec d'autres verbes qui ont des connotations négatives (p.ex. *fumer, jouer*):

Quand je bois [+alcool], je bois trop [+alcool], quand je fume [+tabac], je me bousille, quand j'aime, je perds la raison et quand je travaille, je me tue... (A. Gavalda, *Ensemble, c'est tout*, 2004, pp. 207–208)

C'est pourtant la nature des arguments seule qui suffit souvent pour désambiguïser l'emploi, p.ex. la classe des animaux en position de sujet exclut pratiquement l'interprétation [+alcool] qui n'est possible qu'avec un humain en position de sujet:

L'homme chargea son âne de la drogue, l'âne eut soif, le serpent lui enseigna une fontaine ; et, pendant que l'âne buvait, le serpent prit la drogue pour lui (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, pp. 57).

S. Mejri et J. François (2006 : 50), en se servant de la méthodologie en question, ont proposé la description de l'emploi absolu du prédicat *boire* qui a donné lieu aux conclusions non seulement spécifiques pour le verbe analysé, mais aussi généralisantes, en vue du traitement des autres prédicats qui admettent l'effacement de l'objet. L'analyse détaillée a mis en évidence une possibilité de la double interprétation selon le contexte et, par conséquent, elle a permis de proposer trois critères pour reconnaître les emplois génériques, qui se caractérisent par la présence de l'objet sous-entendu qui appartient à la classe [+alcool] :

1. l'absence d'ancrage spatio-temporel précis
2. l'emploi du présent ou de l'imparfait exprimant un état, une habitude ou un stéréotype
3. l'équivalence avec un adjectif

Ces critères sont aussi pertinents pour la reconnaissance de l'emploi absolu d'autres verbes. L'analyse de constructions dénuées de l'objet doit comprendre la réflexion sur l'aspect qu'elles véhiculent, qui exprime le plus souvent :

1. la généralité: La nicotine tue.
2. la disponibilité: L'homme, comme tous les mammifères, boit et mange.
3. l'habitude: Elles avaient échoué là parce qu'à Hydra les étrangers, habituellement, se serrent les coudes, dînent tous dans la même taverne, boivent dans le même café (Déon, *Le Rendez-vous de Patmos*, pp. 222).

¹ Exemple de S. Mejri, J. François (2006).

En relation étroite avec l'emploi absolu, apparaît le phénomène du figement qui nécessite d'être décrit pour éviter des traductions incorrectes. Considéré dans le cadre des processus d'effacement, au niveau de la réduction de la valence verbale, le figement semble un phénomène inverse à la polylexicalité. Pourtant la description du figement, dans des phrases avec effacement, doit comprendre non seulement la description du verbe isolé, mais aussi la caractéristique minutieuse de son entourage argumental : position du sujet, présence ou absence d'un complément d'objet indirect s'il est prévu par le schéma argumental, adverbess et d'autres éléments adjoints habituels (collocations en voie de figement). L'exemple du verbe *boire* montre, comme nous l'avons déjà mentionné, qu'il existe une restriction en position de sujet, qui distingue deux emplois différents : celui qui met en jeu l'argument sous-entendu [+alcool] et celui qui l'exclut. Ce verbe en emploi absolu adjoint volontairement des adverbess qui introduisent la valeur d'excès :

Il boit beaucoup.
Il boit trop.

L'emploi absolu se lie fréquemment avec une expression figée à *la santé de qqn* : « Chaque fois les dîneurs, levant leurs verres, buvaient à sa santé (TLFi). »

La négation ne porte pas sur le verbe, mais sur l'argument omis : « Il ne boit pas. = Il ne boit pas d'alcool. »

Nous pouvons analyser les cas de blocage du point de vue du figement, en appliquant les tests de Gaston Gross (1996) aux constructions données pour voir à quel point elles répondent aux caractéristiques des séquences figées.

Tout d'abord nous observons le blocage partiel des manipulations syntaxiques, p.ex. l'emploi intransitif du verbe transitif, c'est-à-dire l'absence de l'objet bloque évidemment le passif qui est possible dans le cas de l'emploi avec l'objet. Il existe aussi la restriction du paradigme temporel, indiquée par S. Mejri et J. François (2006) comme un des facteurs principaux de l'emploi absolu.

Du point de vue sémantique, le figement se manifeste par la fixation du sens stéréotypique. La présence de l'objet sous-entendu dont le paradigme référentiel est très restreint (boissons alcoolisées) modifie le sens du prédicat à tel point qu'il faut considérer l'emploi sans objet comme un prédicat autonome : une expression figée. Nous pouvons faire aussi référence à la définition de l'ellipse de S. Karolak déjà citée : dans cette perspective l'emploi avec l'objet n'est pas équivalent sémantiquement à l'emploi absolu du verbe *boire* sans objet. Le deuxième signifie « avaler des boissons alcoolisées. *En partic.* avoir coutume d'en boire avec excès, être alcoolique » (TLFi), pendant que le premier se paraphrase par « avaler un liquide » (TLFi). Par conséquent, cet emploi ne peut pas être classifié comme une expression elliptique, entrant dans le cadre du figement.

Le choix méthodologique que nous avons fait se justifie par le fait que la description à l'aide des classes d'objets permettra de s'inscrire dans les travaux

concernant la traduction automatique et d'utiliser les résultats obtenus pour montrer les possibilités de traduction des constructions absolues. Deux cas sont alors possibles :

1. l'équivalence, comme le cas du verbe *boire* qui fonctionne de façon identique dans le français et dans le polonais.
2. la non équivalence : en polonais le verbe *brać* (fr. *prendre*) en emplois absolu implique deux objets sous-entendus possibles, selon le contexte soit [+drogue], soit [pot-de-vin]. Pourtant cette construction qui est absolue en polonais doit être traduite en français par la construction avec l'objet ou par un autre verbe. La phrase : *Jan bierze* se traduit de deux façons différentes :

I. Jean prend <des drogues>.

Jean se drogue.

II. Jean prend des pots-de-vin.

D'autre part, grâce aux classes d'objets notre travail ne se limite pas à trouver des équivalents dans deux langues concernées, mais il comprendra une analyse pluridimensionnelle syntactico-sémantique qui permettra de nuancer p.ex. le registre, l'aspect et les différences sémantiques de l'emploi absolu par rapport au verbe et son l'objet.

Les classes d'objets permettent d'ailleurs de systématiser les cas elliptiques et de reconstruire un élément effacé du point de vue syntaxique (marque de la position dans la phrase) et sémantique (classes sémantiques).

Conclusion

Dans cet article nous avons proposé une méthodologie pour traitement des expressions elliptiques et d'autres effacements révélant de l'économie de la langue ou des motifs extralinguistiques (p. ex. l'atténuation dans le cas de *boire*). Nous avons présenté la méthode des classes d'objets qui permet non seulement d'analyser et de décrire des phénomènes de la langue, mais aussi d'appliquer les résultats de la recherche au domaine lexicographique (enrichissement des dictionnaires) et informatique (traduction automatique). La deuxième partie a eu pour but de définir les termes les plus importants concernant l'effacement argumental et d'approvisionner notre étude de quelques références aux études déjà effectuées. Nous avons aussi essayé de montrer l'utilité et l'efficacité de cette méthode en pratique, en l'appliquant au prédicat *boire* en français et *brać* en polonais dont la réduction de la valence a des effets spécifiques. Cette analyse effectuée n'aspire pas à être exhaustive, parce qu'elle ne sert qu'à illustrer des perspectives d'analyse qui s'ouvrent.

L'univers complexe d'inférence reste relativement moins étudié par rapport à la polysémie et au figement, alors le champ de recherche est vaste. Le domaine

d'effacement seul offre les perspectives de décrire de différents types d'omission argumentale, prédicative et phrastique.

Bibliographie

- BUSQUETS, Jean; DENIS, Pascal L'ellipse modale en français: le cas de *devoir* et *pouvoir*. *Cahiers de grammaire*, 2001, n°26, pp. 55–74.
- GROCHOWSKI, Maciej. O pojęciu elipsy. *Pamiętnik Literacki*, LXVII, n 1, pp. 123–136.
- GROSS, Gaston. Classes d'objets et description des verbes. *Langages*, 1994, n° 115, vol. 28, pp. 13–30.
- GROSS, Gaston. *Les expressions figées en français*. Gap: Orphys, 1996.
- GROSS, Gaston; MATHIEU-COLAS, Michel. Description de la langue de la médecine. *META*, 2001, XLVI, n° 1, pp. 68–81.
- GARCIA VELASCO, Daniel; PORTERO MUÑOZ, Carmen. Understood Objects in Functional Grammar. *Working Papers in Functional Grammar*, 2002, n° 76.
- KAROLAK, Stanisław. *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. Kraków: Collegium Collumbinum, 2007.
- KAROLAK, Stanisław. Elipsa. In *Encyklopedia językoznawstwa ogólnego*. Ed. Kazimierz POLAŃSKI. Wrocław: Ossolineum, 1999, pp. 142–143.
- LARJAVAARA, Meri. *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*. Helsinki: Université de Helsinki, 2000 [<http://ethesis.helsinki.fi/julkaisut/hum/romaa/vk/larjavaara/>].
- MEJRI, Salah; FRANCOIS, Jacques. Restrictions sémantiques sur l'objet sous-entendu de verbes transitifs (le cas de *boire*). In *Composition syntaxique et figement lexical*. Ed. Jacques FRANCOIS; Salah MEJRI. Caen: Presses Universitaires de Caen, 2006, pp. 39–53.
- MOROZ, Andrzej. *Strukturalna charakterystyka konstrukcji składniowych zawierających składnik zerowy*. Toruń: Wydawnictwo Uniwersytetu Mikołaja Kopernika, 2002.
- SALONI, Zygmunt; ŚWIDZIŃSKI, Marek. *Składnia współczesnego języka polskiego*. Warszawa: PWN 1998.

Abstract and key words

The effacement issue has been always related to the domain of the rhetoric or the poetic, but - in fact - it is primarily the phenomenon of the syntactic structures. That is why there exists a lot of confusion concerning the definitions and the deficiency of the linguistic descriptions. The problematic of this article lies in the perspective of the contrastive French-Polish studies, the purpose of which is to propose the serviceable methodology in order to treat the omission of an N1 argument position (direct object) in all the complexity of this occurrence. This article, after some theoretical approach, aims at justifying the methodological choice by the presentation of the classes of objects as a method adjusted to the analysis of the ellipsis and effacement cases and showing his practical application in the linguistic descriptions that can be used for automatic language processing, especially for computer-aided translation.

Class of objects; effacement, ellipsis; phraseology